



## SYNDICAT FO CARSAT SUD-EST

35 rue George – 13005 MARSEILLE  
04.91.85.86.99



[fo.carsatsudest@gmail.com](mailto:fo.carsatsudest@gmail.com)  
[snfocos.carsatse@gmail.com](mailto:snfocos.carsatse@gmail.com)



Syndicat National Force Ouvrière  
des Cadres des Organismes Sociaux

# FO alerte !

Au moment où le Directeur Général de la CNAV se répand dans les médias pour rassurer la population en affirmant : « *on est prêt et très serein* », la réalité de la situation de mise en place de la réforme des retraites dans notre organisme est toute autre !

### Les agents sont livrés à eux-mêmes !

On leur a distribué une documentation de 30 pages illisibles qui revenait sur l'ensemble des aspects de la législation retraite faisant d'un droit collectif une somme de cas individuels où à chaque situation correspond une procédure particulière, laissant à chacun l'interprétation du contenu du document.

Le 27 juillet, en pleines vacances, un webinaire d'une heure sur la réglementation ! Est-ce de cela que vous parlez quand vous expliquez “ *on est serein !... Les équipes sont formées et accompagnées ! ...*”

**Non ! Monsieur le Directeur de la CNAV, les agents n'ont pas été formés, et n'ont pas été accompagnés !**

Aucune formation, aucun échange mais pire encore chaque jour, une avalanche de mails, de tableaux, de notes d'instruction, une multiplication de consignes qui disent tout et son contraire et pour cause, le Service Réglementation qui, dans les CARSAT est le service d'homogénéisation de la lecture des consignes pour le traitement des dossiers doit faire passer les infos dès qu'elles arrivent ! Là encore le service souffre d'un manque d'effectifs criants De qui se moque-ton ?

Les agents doivent interroger la totalité des assurés, afin de savoir s'ils ont été sportif de haut niveau durant leur carrière, en effet, sans réponse à cette question, le dossier ne peut pas être traité !

Il en est de même pour d'autres catégories d'assurés, tels les pompiers volontaires, par exemple ... Ces dossiers sont bloqués sans en connaître la raison mais dont on suppose que les assurés sont susceptibles de bénéficier de droits non encore formalisés pour l'heure.

Il en est de même concernant les femmes, elles doivent systématiquement être interrogées pour savoir si elles ont eu des indemnités maternité avec cette fois-ci une subtilité supplémentaire en cas de réponse positive qui permettra de traiter leur dossier ou au contraire de le bloquer en attendant la suite des notes d'application non encore établies à ce jour.

Les agents ne savent plus comment faire !

Pour Force Ouvrière, il s'agit bien là d'une volonté délibérée de destruction du régime de Retraite.

Et les agents employés et cadres ne sont pas dupes, la méthode est connue.

On ne cesse de nous dire que l'outil informatique a bien été mis à jour, pour répondre à la Réforme.

### **Mensonge !**

Les dossiers des ex-invalides sont totalement bloqués car ils ne peuvent être traités avec l'applicatif ils sont donc automatiquement en feu rouge c'est à dire non mis en paiement. Comme c'est le cas également des assurés non reconnus inaptes pour lesquels les dossiers seront aussi bloqués et vont grossir la pile des dossiers en attente.

Une fois de plus ce sont les assurés les plus précaires qui seront impactés !

Comment peut-on dire qu'on est prêt ?

Et ce n'est pas tout ! : Les applicatifs telles que BSP, CAMPUS ... entre autres qui permettait aux agents de prendre connaissance de la totalité du dossier de l'assuré ou de bénéficiaire d'informations ont été modifiés pendant l'été sans que les personnels n'en soient informés.

Pire encore sans qu'ils n'aient été formés ...

Combien de temps perdu, de stress généré et de difficultés supplémentaires pour un objectif nul !

Et que dire des employés et cadres du Contrôle :

- Comment peuvent-ils apporter leur expertise dans une telle situation de chaos législatif et réglementaire !
- Comment ne pas prendre du retard sachant que toutes les carrières TI doivent être contrôlées une à une dans un contexte de manque criant de contrôleurs !

À cette situation désastreuse, s'ajoutent les problèmes liés à la mise en place du Régime Général des Carrières Uniques.

Aujourd'hui encore, des carrières sont fausses, des recherches doivent être faites, des erreurs subsistent et **la charge de travail ne cesse d'augmenter, les effectifs de diminuer et nos collègues n'en peuvent plus !**

Dans cette situation les appels des assurés inquiets risquent d'être en très forte augmentation et nos collègues de la PFS se sentent bien démunis et ne supportent plus de ne pas apporter une réponse claire aux appels.

Et ce n'est pas la propagande faite par la Caisse Nationale, pour le développement des mails et du tout digital comme réponse aux assurés qui est de nature à régler cette situation.

Dans ce contexte intolérable de manque d'effectif, de consignes contradictoires, les agents sont dans l'incapacité de répondre à cette surcharge de travail.

**Alors nous vous le disons, Monsieur le Directeur Général de la Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse, nous ne sommes ni prêts ni sereins** et nos collègues qui ont toujours fait preuve d'une conscience professionnelle exemplaire même en période difficile telle que le COVID pour assurer le paiement des justes droits des assurés sociaux sont à bout !

C'est bien le gouvernement, et lui seul, qui porte l'entière responsabilité de cette situation désastreuse avec la mise en place de cette ignoble réforme des retraites qu'avec notre Confédération, **nous condamnons et exigeons le retrait.**

C'est bien le gouvernement et les Caisses Nationales qui avec la mise en place des COG et les budgets y afférant sont responsable du manque d'effectifs et des conditions de travail des personnels et de notre impossibilité à répondre à nos missions de service publiques correctement.

## **Force ouvrière exige :**

- Des effectifs nécessaires dans tous les secteurs**
- La réouverture de tous les accueils physiques et libres dans les antennes**
- L'augmentation générale des salaires**
- La reconnaissance de la qualification professionnelle de l'ensemble des employés et cadres de notre organisme.**